



6 février 2024

L'honorable Marc Miller, C.P., député
Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté
365, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0C8

Monsieur le Ministre,

Objet : Mesures d'immigration spéciales en réponse à la crise humanitaire à Gaza

Le Conseil canadien pour les réfugiés (CCR) salue les annonces importantes du gouvernement fédéral en réponse à la crise actuelle à Gaza. Le CCR porte particulièrement attention aux obligations du Canada en matière de respect des droits des civils, des personnes déplacées et des réfugiés, qui sont protégés par le droit international. Nous sommes ravis que le Canada ait appelé, le 12 décembre, à un cessez-le-feu durable et à un meilleur accès à l'aide humanitaire dans la bande de Gaza. Ce travail diplomatique doit se poursuivre pour éviter qu'il y ait encore plus de vies perdues dans une guerre qui a déjà tué plus de 25 000 Palestiniens en quatre mois, dont plus de 10 000 enfants.

Le CCR salue également les mesures d'immigration temporaires pour offrir une voie d'accès humanitaire aux Palestiniens qui ont de la famille élargie au Canada et qui veulent s'y réfugier, et pour accélérer le traitement des demandes de résidence permanente des Palestiniens au Canada afin qu'ils puissent eux aussi assurer le plus rapidement possible la sécurité de leurs proches à Gaza.

Au Canada et partout dans le monde, les gens souhaitent et soutiennent le leadership et la compassion de notre pays à l'égard des personnes qui fuient la guerre et la persécution. Nous avons montré l'exemple dans nos réponses aux conflits en Afghanistan et en Ukraine – des initiatives emblématiques qui ont renforcé la fierté et la confiance qu'ont les Canadiens à l'égard de leur pays.

Cependant, nous vous écrivons pour vous faire part de nos préoccupations, car certains aspects du programme de visa de résident temporaire (VRT) pour les familles de Gaza sont très problématiques et témoignent d'inégalités inacceptables dans les réponses du Canada aux urgences humanitaires. Ces divergences (tout comme celles des mesures annoncées récemment pour le Soudan) reflètent des enjeux de racisme systémique dans notre système d'immigration et soulignent la nécessité d'un cadre politique efficace, équitable et transparent pour guider les protocoles d'immigration d'urgence.



Voici les inégalités et les problèmes principaux du programme pour Gaza qui doivent être rectifiés.

1. Des demandes de renseignements personnels dangereuses et sans précédent

Le programme de demandes de visa pour les familles de Gaza comprend de nouvelles exigences, spécifiques aux Palestiniens, qui sont coûteuses et déraisonnables et qui entraîneront des retards compromettant l'objectif même du programme, soit de veiller à ce que les membres de la famille soient rapidement en sécurité. Ces exigences supplémentaires, entièrement laissées à la discrétion du gouvernement canadien, s'ajoutent aux frais traditionnels pour les services de collecte des données biométriques.

IRCC n'a fourni aucune justification adéquate pour des questions très invasives qui exigent que les demandeurs fournissent des renseignements sur leur expérience professionnelle s'étalant sur des décennies, sur leurs comptes de médias sociaux et sur leurs adresses courriels antérieures – des informations qui sont extrêmement difficiles à compiler dans le meilleur des mondes, et qui le sont encore plus dans des conditions de traumatismes inimaginables. L'obligation de divulguer et d'expliquer les cicatrices et les blessures est particulièrement problématique dans un contexte où les habitants de Gaza sont soumis à des déplacements continus, à des bombardements qui touchent des civils et à l'effondrement quasi total du système de santé.

Par ailleurs, le Canada n'offre aucune garantie ou protection quant à l'utilisation que les gouvernements étrangers pourraient faire de ces renseignements, ce qui crée des risques supplémentaires pour les Palestiniens, en particulier pour ceux qui souhaiteraient exercer leur droit de retour lorsque les conditions seraient propices. Puisqu'elles sont clairement racistes, ces nouvelles exigences de renseignements doivent être levées et ne doivent pas constituer un précédent qui rajouterait de nouvelles étapes aux contrôles de sécurité.

2. Frais et plafonds – Un processus confus et des inégalités plus marquées

Le Canada doit maintenir des principes de cohérence et d'équité dans ses réponses humanitaires. Les demandeurs du nouveau programme en réponse à la situation à Gaza doivent payer des frais de traitement pour le visa de résident temporaire (VRT) de 100 \$ par personne ou 500 \$ par famille, en plus des frais pour les services de collecte des données biométriques de 85 \$ par personne ou 170 \$ par famille. Cela représente un fardeau supplémentaire pour les personnes qui tentent de fuir le contexte chaotique de la guerre. Il est important de noter que le Canada a donné gratuitement des visas dans le cadre du programme d'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) jusqu'au 15 juillet 2023 et a entièrement levé les frais de collecte de données biométriques. Cette mesure est tout à fait conforme à une réponse d'urgence pour obtenir un visa temporaire dans le contexte d'une crise et elle devrait être reproduite ici.



Il y a également de la confusion quant à savoir si le programme pour Gaza se limite à 1 000 visas (comme le site web l'indique) ou s'il sera flexible pour en accueillir davantage si le nombre de demandes s'avérait plus élevé. Avec plus de 40 000 Canadiens d'origine palestinienne qui cherchent désespérément à assurer la sécurité de leur famille, le plafond de 1 000 visas est nettement insuffisant. Monsieur le Ministre, s'« il n'y a pas de nombre maximal » comme vous l'avez affirmé dans les médias, cela devrait être indiqué sur le site web pour que le processus soit plus clair et moins stressant pour les personnes qui remplissent les formulaires de demande.

Ceci serait cohérent avec la décision prise par le Canada de ne pas imposer de plafond aux arrivées humanitaires en provenance de l'Ukraine, ce qui a permis au Canada d'accueillir plus de 200 000 personnes dans le cadre de la mesure d'AVUCU, sur près d'un million de demandes qui ont été approuvées.

3. Un plus grand soutien aux familles et plus de voies d'accès sont nécessaires

Créer une voie d'accès temporaire pour que les Palestiniens de Gaza soient en sécurité en accélérant le processus de regroupement familial est un objectif louable. Cependant, les exigences financières imposées aux familles au Canada sont élevées. De plus, les Palestiniens sans parrain familial admissible devraient avoir accès à d'autres voies temporaires.

Dans le cadre du programme actuel de VRT, les Palestiniens sont seulement admissibles si une personne de soutien de leur famille au Canada est prête à fournir une déclaration sous serment d'engagement de soutien financier et d'aide à l'établissement pendant un an. Le fait que les personnes admises dans le cadre de cette initiative aient accès à trois mois de couverture dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), ainsi qu'à des services d'établissement et à un permis de travail ou d'étude dispensé de frais, est positif. Toutefois, le programme fait toujours porter le poids de la charge financière et d'aide à l'établissement aux membres de la famille canadienne, dans un contexte où un citoyen canadien peut parrainer simultanément plusieurs membres de sa famille. Le CCR a fait valoir que la responsabilité principale des réponses d'urgence aux crises mondiales ne devrait pas incomber aux familles et au parrainage privé, car cette responsabilité incombe aux gouvernements.

Nous relevons à nouveau l'enjeu d'inégalité ici, car l'exigence d'un parrainage familial et financier n'était pas énoncée dans le programme d'AVUCU pour les personnes qui fuyaient l'Ukraine. Le parrainage familial ne constituait pas non plus la seule option pour les personnes réinstallées par le Canada depuis l'Afghanistan. Par ailleurs, le gouvernement du Canada a fait preuve d'un leadership exemplaire en accordant une prestation unique non imposable aux adultes et aux enfants arrivant dans le cadre de l'AVUCU et en mettant en place une infrastructure de collaboration avec des partenaires communautaires pour fournir



des ressources de soutien à l'installation liées au logement, à l'éducation, à l'emploi et aux dons de biens et de services. Les Palestiniens ne méritent pas moins.

L'aide financière et la coordination des services à l'installation avec d'autres paliers gouvernementaux devraient aussi être offertes aux Palestiniens dans le cadre du VRT pendant que ceux-ci s'installent et qu'ils obtiennent un permis de travail.

IRCC devrait entre autres collaborer avec ses homologues provinciaux et municipaux pour garantir la continuité de l'accès aux services essentiels, notamment aux soins de santé et à l'aide sociale. Par exemple, en cas de besoin, le gouvernement fédéral devrait être prêt à prolonger le PFSI pour veiller à ce que les personnes qui composent avec des séquelles de la guerre et des traumatismes ne voient pas leur couverture de soins de santé, notamment les ressources de soutien en santé mentale et en psychologie, tomber dans les mailles du système.

4. Veiller à ce que les Gazaouis qui fuient la guerre soient bien accueillis et non craints

Il est nécessaire que le gouvernement, dans la diffusion de ses communications, mette de l'avant l'accueil chaleureux des Canadiens et qu'il rallie le public à l'idée d'accueillir les Palestiniens de Gaza dans cette période difficile. Ces efforts ont été essentiels lors d'initiatives antérieures, notamment pour les personnes fuyant la guerre en Syrie ou en Ukraine, et ont fondé des bases propices à la réussite de l'établissement, entre autres en donnant aux nouveaux arrivants le sentiment qu'ils étaient en fait les bienvenus ici.

Au contraire, une grande partie des communications du gouvernement dépeint les Palestiniens comme des risques pour la sécurité du Canada, voire de potentielles menaces terroristes, en employant des termes qui portent atteinte aux Canadiens d'origine palestinienne, qui nourrissent le racisme anti-palestinien et qui minent la confiance du public dans le système d'immigration canadien. Les mots sont importants. Il s'agit d'une voie humanitaire pour des civils qui fuient la guerre et elle devrait être mise de l'avant comme telle.

Monsieur le Ministre, le bilan de cette guerre est lourd. Le nombre de morts augmente chaque jour et des milliers de familles et d'enfants sont menacés par la famine et la maladie. Alors que le Canada continue d'offrir de l'aide humanitaire pour les populations civiles déplacées et de faire valoir la nécessité d'un cessez-le-feu durable, faisons preuve d'un plus grand leadership pour garantir des voies plus dignes, accessibles et équitables vers la sécurité pour les Palestiniens confrontés à des conditions humanitaires catastrophiques, en abordant les principales préoccupations que nous vous avons soulignées.



Le CCR continue d'insister sur l'importance de trouver des moyens d'accélérer le traitement des dossiers des réfugiés de cette région qui demandent d'être réinstallés au Canada et qui sont touchés par la menace grandissante d'une flambée de violence, notamment les réfugiés du Liban et d'Israël. Nous recommandons d'augmenter le nombre de personnes dont le dossier est traité dans le cadre du Programme de protection urgente, en portant une attention particulière aux groupes vulnérables, comme les mineurs non accompagnés et les populations LGBTQIA+.

Enfin, nous notons que les lacunes du programme canadien de résidence temporaire pour les Palestiniens soulignent encore une fois à quel point il est primordial que le gouvernement canadien adopte un cadre politique global, antiraciste et transparent pour garantir l'efficacité et l'équité de ses mesures d'immigration en réponse aux urgences humanitaires, quel que soit l'endroit du monde où ces crises se produisent. L'élaboration de ce cadre nécessite une consultation approfondie avec les parties prenantes.

Le CCR est prêt à aider et nous serions ravis de vous rencontrer pour discuter ensemble de ces enjeux.

Sincèrement,

Diana Gallego
Présidente

CC : Dr Harpreet S. Kochhar, Sous-ministre d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada